

LYON 3^e

Numéro 2 – Printemps 2022

DOSSIER

LA PARTICIPATION
CITOYENNE AU CŒUR
DE NOS PROJETS

EN IMAGE

ORCHESTRE DÉMOS, NOUVELLE PROMOTION

Démos (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale) est un projet de démocratisation culturelle s'adressant à des enfants de 7 à 12 ans, issus de quartiers relevant de la Politique de la Ville. En décembre, les jeunes musiciens ont reçu leurs instruments à l'Antenne Rancy Part-Dieu de la Maison Pour Tous. C'est le début de trois années d'apprentissage !
Rendez-vous le 25 juin à l'Auditorium pour le premier grand concert de cette jeune formation.



UNE FÊTE DU PRINTEMPS RÉUSSIE

Après l'annulation de sa cérémonie des vœux du fait de la situation sanitaire en janvier dernier, la Mairie du 3^e a souhaité proposer aux habitants **un nouveau temps convivial** en organisant une fête pour marquer l'arrivée du printemps le 26 mars, place Bahadourian, avec **animations et concert de jazz** assuré par le trio FDA'- Skaraphone, en présence de la Maire du 3^e **Véronique DUBOIS-BERTRAND** et du Maire de Lyon **Grégory DOUCET**.



©Crédit photo : Olivier Ramonteu

La Journée internationale des droits des femmes 2022 a eu pour thème central à Lyon **Le pouvoir des femmes dans la société**. C'est pourquoi la Mairie du 3^e a accueilli l'exposition de l'**association Femmes solidaires** « Ça nous est égales ». Son inauguration le 8 mars a été l'occasion de réfléchir à **l'invisibilisation des femmes dans de nombreux domaines** : culture, sport, politique, sciences, médias, emploi... Invitées à l'exposition, des femmes des marches exploratoires soutenues par le Centre Social Bonnefoi ont fait part de leurs premières expériences de terrain autour de la place Gabriel Péri. Celles-ci feront prochainement l'objet d'un rendu, avec diagnostic et propositions. Le 8 mars au soir, une **marche exploratoire à l'échelle du quartier de la place Gabriel Péri** a également été lancée par le SYTRAL, en présence des Maires du 3^e et du 7^e et de la Métropole.

8 MARS : ÇA NOUS EST ÉGALES !



Lyon 3^e
Magazine édité par la Mairie du
3^e arrondissement de Lyon
Consultable sur mairie3.lyon.fr
Mairie du 3^e – 18 rue François Garcin
69423 Lyon cedex 03
04 78 95 83 50

Directrice de la publication :
Véronique Dubois-Bertrand
Rédacteur en chef : Jérémie de Rorthais
Rédaction : Laura Salque, Julie Falchi
Crédits photos : Bertrand Gaudillère,
SYTRAL, Olivier Ramonteu, Muriel
Chaulet

Création magazine : Avicom'
Impression : Faurite
Imprimé sur papier 100% recyclé
Distribution : Paperboys
Tirage : 6 000 ex.



DÉMOCRATIE OUVERTE : REDONNER LE POUVOIR D'AGIR AUX HABITANTS

L'avenir d'une ville ne peut s'imaginer ni se décider sans l'avis de ses habitants et habitantes.

Ainsi, à la Métropole, à la Ville, comme dans tous les arrondissements de Lyon, nous avons érigé comme priorité et comme boussole de **donner toute leur place aux citoyens et citoyennes dans la vie de notre cité.**

Vous tous êtes en effet les meilleurs experts de vos quartiers, les plus fins connaisseurs de la vie locale et des usages de la ville.

Le premier budget participatif lyonnais, véritable révolution dans la pratique de gouvernance de notre commune, va ainsi être l'occasion de créer de nombreuses rencontres, de susciter de riches débats, et de voir émerger des idées partagées et inspirées directement des habitants et habitantes. **Notre arrondissement, le plus peuplé, est doté d'une enveloppe de 2 millions d'euros pour 2 ans, à la portée de chacun et chacune d'entre vous.**

Vous en apprendrez plus dans ce journal.

En parallèle de ce projet nouveau pour les Lyonnais et Lyonnaises, ce mandat nous a permis aussi, en moins de 2 ans, de lancer plusieurs structures de démocratie ouverte : le conseil d'arrondissement des enfants, le conseil consultatif économique d'arrondissement, le conseil de gérontologie et du bien vieillir, le conseil de la vie associative et locale... **Toutes ces instances sont à votre service pour penser et créer les projets de demain.**

J'espère ainsi que vous profiterez pleinement des différentes opportunités qui s'offrent à vous pour que nous contribuions, ensemble, à **fabriquer une cité plus écologique et plus inclusive, pour faire de Lyon et du 3^e arrondissement une ville où il fait bon vivre.**

Véronique Dubois-Bertrand
Maire du 3^e arrondissement
Conseillère métropolitaine



SOMMAIRE

EN IMAGES	2
ÉDITO ET SOMMAIRE	3
MA VILLE PRATIQUE	4
DOSSIER	5 À 9
INTERVIEW	10
À LA LOUPE !	11

EN BREF	12 & 13
QUARTIERS	14 & 15
EXPRESSION DES CONSEILS DE QUARTIER	16
RETOUR SUR VOTES	17
EXPRESSION DES GROUPE POLITIQUES	18 & 19



MA VILLE PRATIQUE

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Les séances du Conseil d'arrondissement se tiennent une fois par mois, et sont publiques : **n'hésitez pas à y assister !**

Les débats sont également diffusés **en direct sur mairie3.lyon.fr**. Une fois par trimestre, le Conseil d'arrondissement est précédé du **Comité d'initiative et de Consultation d'arrondissement (CICA)**, qui réunit les associations du territoire et leur permet d'interpeller les élus et de poser des questions sur des thématiques définies en amont lors des conseils de la vie associative et locale.

Prochains conseils : **mardi 3 mai à 18h30** et **mardi 21 juin, avec un CICA à 17h00.**
Accès : 215 rue Duguesclin, Lyon 3^e.

OFFREZ UNE DEUXIÈME VIE À VOS APPAREILS ÉLECTRIQUES !

Grâce aux points de collecte solidaires mis en place par la **Métropole de Lyon** et **Ecosystem**, vous pouvez donner une 2^e vie à vos équipements électriques ou électroniques hors d'usage ou en état. Ces appareils seront **triés, testés, réparés et remis au foyer Notre-Dame des Sans-abri** ou, à défaut, recyclés dans le strict respect des normes environnementales.

Sont acceptés : le petit électroménager (téléphone, sèche-cheveux, mixeur, aspirateur, fer à repasser...), le gros électroménager (frigo, machine à laver, cuisinière...), les téléviseurs et le matériel informatique (ordinateur, écran, imprimante, scanner...).

Prochaines collectes : **Place Guichard le 21 mai 2022 de 9h à 13h** et **place Rouget de Lisle le 18 juin 2022 de 9h à 13h.**

2022, ANNÉE ÉLECTORALE

Le printemps 2022 est marqué par des échéances électorales importantes. **A vos agendas !**

Elections législatives :
dimanche 12 juin 2022 (1^{er} tour)
et **dimanche 19 juin 2022 (2nd tour)**

A Lyon, les bureaux de vote sont ouverts de **8h à 20h**, sans interruption.

DÉCHÈTERIE MOBILE PLACE BAHADOURIAN

La Métropole de Lyon organise **tous les 1^{ers} samedis du mois** une déchèterie mobile de proximité. Nouveauté, cette année, des objets encore en bon état ou réparables peuvent être déposés. Ils seront remis aux associations partenaires de la Métropole qui les redistribueront.

Dates et horaires d'ouverture :
Chaque 1^{er} samedi du mois de 10h à 16h
Prochaines dates : **07 mai 2022, 04 juin 2022**



Parce que voter aujourd'hui c'est important pour demain

Je m'inscris et je vote

Inscription sur lyon.fr et en mairie



LA PARTICIPATION CITOYENNE AU CŒUR DE NOS PROJETS

Renforcer la participation des citoyens à la prise de décision politique, impliquer les habitants, les associations, collectifs, commerces du territoire, leur donner envie d'être acteurs de leur cadre de vie, c'est tout l'enjeu de la démocratie participative. Avec la mise en place du budget participatif de la Ville de Lyon, la dynamique citoyenne devrait encore s'amplifier.

Tour d'horizon des différents dispositifs pour s'impliquer dans la vie de la Cité !



LE BUDGET PARTICIPATIF

UN BUDGET PARTICIPATIF, POUR QUOI FAIRE ?

Nouvelle manière de dialoguer avec les habitants, le budget participatif permet **d'affecter concrètement une partie du budget d'investissement de la Ville à des projets imaginés et choisis par les habitants**. Ce dispositif a l'avantage de permettre d'inclure le plus grand nombre : pas besoin d'être inscrit sur les listes électorales, il n'y a pas de condition d'âge ou de nationalité. Une classe d'élèves, une association de commerçants ou tout simplement un habitant : **tout le monde peut déposer une idée** ! Pour cela, il suffit de se créer un compte sur la plateforme en ligne oye.participer.lyon.fr

QUEL BUDGET ?

12,5 millions d'euros seront consacrés à chacune des deux éditions prévues d'ici 2026, dont **2 063 992 €** pour le 3^e arrondissement et **2 millions d'euros dédiés à la mise en œuvre de projets transversaux**, consacrés à l'ensemble de la Ville de Lyon (projets non localisés, touchant plusieurs arrondissements ou relatifs aux grands équipements de la Ville).

COMMENT PARTICIPER ?

Depuis le 14 mars et **jusqu'au 17 juin**, le dépôt des projets est ouvert aux lyonnaises et aux lyonnais, ainsi qu'à celles et ceux qui travaillent ou étudient à Lyon, sans condition d'âge ou de nationalité.

C'est sur la **plateforme numérique dédiée** intitulée « Oyé » que vous pouvez déposer vos idées et voter pour les propositions déjà présentées. Des **ateliers d'émergence en présentiel** sont également organisés, afin de lutter contre la fracture numérique.

Pour déposer une idée : oye.participer.lyon.fr

Un premier atelier a déjà eu lieu fin mars ; rendez-vous le **9 mai à 18h30 au Château Sans-Souci**, 36 avenue Lacassagne ; le **4 juin à 10h30, en plein air, place du Château**, et le **9 juin à 18h30 à la Maison du projet Gabriel Péri**.

QUELS SONT LES CRITÈRES POUR QUE MON IDÉE SOIT RECEVABLE ?

Les propositions devront être liées à **l'intérêt général**, ne concerner que des **dépenses d'investissement** ; être **techniquement et juridiquement viables** ; être liées aux **compétences de la municipalité** ; être réalisables en **2 ans**.

CALENDRIER DE LA 1ÈRE ÉDITION

1

DÉPÔT DES PROJETS
DU 14 MARS AU 17 JUIN

3 ateliers d'émergence dans le 3^e, 27 à travers la Ville

2

ANALYSE
DU 9 MAI AU 4 NOVEMBRE

Analyse technique, juridique et financière par les services de la Ville

3

VOTE / SÉLECTION
DU 7 NOVEMBRE AU 4 DÉCEMBRE

Accompagnement au vote des habitantes et habitants

4

RÉALISATION
2023-2024

Proposition d'un **délaï de réalisation de 2 ans**

5

SUIVI ET ÉVALUATION
1^{er} TRIMESTRE 2023

Réalisation d'un **questionnaire d'évaluation** à destination des habitantes et habitants afin de préparer la 2^e édition.



QUESTIONS À CHLOË VIDAL,

**ADJOINTE AU MAIRE DE LYON DÉLÉGUÉE À LA DÉMOCRATIE
LOCALE ET LA REDEVABILITÉ, À L'ÉVALUATION ET
LA PROSPECTIVE ET À LA VIE ÉTUDIANTE**

QUELLE PLACE POUR LA DÉMOCRATIE LOCALE ET LES INSTANCES DE PARTICIPATION À LA VILLE DE LYON ?

La transition démocratique est indispensable pour réussir la transition écologique. La participation citoyenne est un axe fort du mandat, au même titre que l'urgence climatique et la ville à hauteur d'enfants.

Améliorer nos pratiques démocratiques locales, c'est ainsi travailler à une démocratie continue, qui ne se limite pas au temps des élections, une démocratie plus impliquante mais aussi plus inclusive, qui permette la participation de toutes et tous.

Les instances de participation (conseils de quartier, conseils citoyens, etc.) sont au cœur de cette vie démocratique locale. Ils sont des lieux de dialogue privilégié avec les habitantes et les habitants. Ils ont aussi un rôle de relai d'information et de mobilisation. Nous soutenons cette dynamique avec l'appel à projet en faveur des initiatives des conseils de quartier, les universités citoyennes, etc.

LE BUDGET PARTICIPATIF VIENT DE SE LANCER, POUVEZ-VOUS EN DIRE UN PEU PLUS ?

Le budget participatif, c'est 25 millions d'euros du budget d'investissement du mandat pour réaliser des idées proposées et choisies par les habitantes et les habitants. Sur le 3^e arrondissement, cela représente plus de 2 millions d'euros.

Vous pouvez déposer vos idées jusqu'au 17 juin sur oye.participer.lyon.fr. Tout le monde peut participer ! Habitants, collectifs d'habitants, jeunes, étudiants, commerçants... Des ateliers du budget participatif sont organisés pour s'informer et formuler ses idées, et vous pouvez être accompagnés dans les bibliothèques par des médiateurs numériques.

Les idées seront analysées par les services car elles doivent répondre aux critères du règlement (compétences municipales...). Vous pourrez voter pour vos projets préférés en novembre puis les services de la Ville réaliseront les projets lauréats !

Gaston Berger disait « nous ne pouvons plus rien faire qu'ensemble » : cette invitation à la coopération est d'autant plus forte au regard des défis à relever !



FOCUS

LE CONSEIL CONSULTATIF ECONOMIQUE D'ARRONDISSEMENT

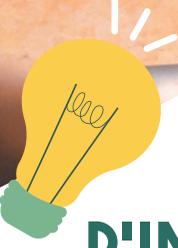
INFORMER, CONCERTER ET ASSOCIER LES ACTEURS ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE

Le Conseil Consultatif Economique d'Arrondissement s'inscrit dans la volonté de la mairie du 3^e **d'informer, concerter et associer les acteurs économiques du territoire sur tous les champs directs ou indirects de l'économie locale.**

Le CCEA est une commission extramunicipale composée d'élus d'arrondissement, de représentants d'associations de commerçants, de chambres consulaires et d'instances de démocratie participative. Outre la co-création des politiques publiques, l'émergence d'une voix collective des

commerçants du 3^e et l'information des acteurs économiques, le CCEA permet de mettre directement en lien les représentants des commerçants avec des services comme la Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat (DECA) ou la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA).

Une réalisation concrète du CCEA ? L'organisation d'un réveillon solidaire en décembre 2021 au Food Society, le food-court du centre commercial de la Part-Dieu, offert à 100 bénéficiaires du CCAS (centre communal d'action social) de la Ville de Lyon.



CONSEIL DE QUARTIER, COMITÉ D'INTÉRÊT LOCAL, CONSEIL CITOYEN : LA DÉMOCRATIE AU PLUS PRÈS DE VOUS !

Vous souhaitez vous engager et être acteur de la démocratie locale ?
Tour d'horizon des instances citoyennes de démocratie et de leurs missions.

AGIR POUR VOTRE CADRE DE VIE : LES COMITÉS D'INTÉRÊT LOCAUX (CIL)

Les comités d'intérêt locaux ou CIL défendent le droit des habitantes et des habitants à participer à la planification urbaine, la protection du cadre de vie, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine. Ils sont membre de droit du CICA (comité d'initiative et de consultation d'arrondissement), et ont le statut d'association loi 1901. L'adhésion est ouverte à tous, habitants, commerçants ou associations. Les CIL du 3^e participent au conseil de la vie associative du 3^e, au forum des associations, et mènent de nombreux projets.

Pour rejoindre et trouver toutes les infos sur le CIL de votre quartier : ucil.fr

CONTRIBUER AU PILOTAGE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE ET PARTICIPER AUX PROJETS DU QUARTIER PRIORITAIRE DE MONCEY VOLTAIRE GUILLOTIÈRE : LE CONSEIL CITOYEN

Collectif d'habitants et d'acteurs locaux, le conseil citoyen œuvre pour la réalisation de projets ou d'actions afin d'améliorer la vie de leur quartier classé en géographie prioritaire.

Cadre de dialogue privilégié entre habitants, il a un rôle de veille et d'alerte sur les besoins du quartier. Ses représentants, en lien régulier avec la mission quartiers anciens et la mairie, sont conviés aux instances de pilotage, et peuvent porter des projets au titre du fonds d'initiatives locales. Pour rejoindre le conseil citoyen, toutes les infos :

www.polville.lyon.fr/tous-acteurs/conseils-citoyen
www.conseilcitoyen-moncey-voltaire-guillotiere.com

PARTICIPER À UN ESPACE DE DIALOGUE CITOYEN ET PROPOSER DES PROJETS POUR VOTRE QUARTIER : REJOIGNEZ UN CONSEIL DE QUARTIER

Le 3^e arrondissement compte 5 conseils de quartier (lire aussi p. 16). Instance de dialogue citoyen, être membre d'un conseil de quartier vous permet de **vous informer**, d'**exprimer votre avis** sur les projets du quartier ou de la Ville, de porter des projets, via les Appels à projets en faveur des initiatives des Conseils de quartier (APICQ).

A vous d'adapter votre implication : vous pouvez choisir de participer ponctuellement, de vous engager sur la durée ou simplement de recevoir l'actualité de votre quartier. Pour connaître le conseil de quartier dont vous dépendez et vous inscrire : mairie3@mairie-lyon.fr

ET AUSSI

Des nouvelles du CAE

Le conseil d'arrondissement des enfants du 3^e continue ses séances de travail. Les élus ont consulté leurs écoles afin de définir l'axe de travail à prioriser pour le mandat : **c'est la thématique de la biodiversité et des animaux sauvages en milieu urbain** qui a été retenue !

Projet Part-Dieu :

Pour tout connaître de l'**actualité du projet** et des concertations en cours, rendez-vous sur lyon-partdieu.com. Ce printemps 2022, la **Maison du Projet** réouvre ses portes au public dans ses nouveaux locaux, 184 cours Lafayette. **Portes ouvertes les 13, 14 et 15 mai !**

Et côté Métropole ?

La plateforme en ligne jeparticipe.grandlyon.com vous permet de donner votre avis sur les grands projets métropolitains et vous informer des concertations en cours : modification du plan local d'urbanisme et de l'habitat, réaménagement d'espaces publics, actualités du Conseil de développement du Grand Lyon, concertations en cours...





INTERVIEW
MARION SESSIECQ

1^{ère} Adjointe à la Maire du 3^e arrondissement
Déléguée à la démocratie participative, aux conseils
de quartier et à la politique de la ville
Elue référente du conseil de quartier Mutualité
Préfecture Moncey

— EN QUOI CONSISTE LA DÉLÉGATION
DÉMOCRATIE LOCALE ?

MS : On l'appelle parfois « démocratie participative », « démocratie ouverte », ou « locale ». Quel que soit l'adjectif qu'on lui accole, l'idée est de **permettre la participation des habitantes et des habitants à la vie de la cité, que ce soit à l'échelle de leur quartier, de leur rue, de leur arrondissement ou de leur ville.** Que chacun et chacune puisse donner son point de vue, échanger, proposer, interroger, dans des réunions publiques, sur des plateformes en ligne, lors de concertations, au sein d'un conseil de quartier... C'est également **une façon d'envisager la redevabilité comme un élément central des politiques mises en place localement.** Même si cela est difficile dans une société où le flot d'information est continu, effréné, parfois simplifié à l'extrême. La proximité et les instances de dialogue que nous mettons en place permettent de prendre le temps de comprendre des situations parfois complexes, et de construire ensemble des solutions locales, comme la sécurisation des abords d'une école par exemple.

C'est enfin **favoriser les initiatives citoyennes**, accompagner la dynamique de nos cinq conseils de quartier et de notre conseil citoyen Moncey Voltaire Guillotière, mais également les projets émanant de collectifs ou d'associations, notamment grâce à la mise en place cette année du budget participatif à l'échelle de la ville.

— QUELLES SONT VOS PRIORITÉS
POUR LE MANDAT ?

MS : Avec l'ensemble des adjointes et des adjoints d'arrondissement nous souhaitons continuer à tisser des liens avec les habitantes et les habitants du 3^e arrondissement, permettre l'émergence de projets locaux innovants, audacieux, au bénéfice de toutes et tous.

Une des priorités pour ce mandat, c'est de **déployer la démocratie locale autant que possible dans la conduite des projets menés par notre municipalité**, que ce soit en matière d'apaisement et de végétalisation de la ville, de grands projets urbains ou d'initiatives de quartiers. Nous nous devons de recueillir l'expertise d'usage et les avis de celles et ceux qui vivent, étudient ou travaillent dans notre arrondissement, et de leur rendre compte de notre action.

Cette priorité en rejoint une autre : celle de **bâtir une ville à hauteur d'enfant.** Concrètement, il s'agit par exemple d'installer durablement le conseil d'arrondissement des enfants, ce formidable espace d'éducation à la citoyenneté que nous avons expérimenté cette année avec dix jeunes enfants élus. Il nous faudra aussi faire comprendre à tous les jeunes habitants du 3^e qu'ils peuvent eux aussi proposer une idée dans le cadre du budget participatif, même s'ils ne sont pas encore en âge de voter !

Enfin, avec la sortie de la pandémie, nous tenons à **remettre au premier plan la possibilité d'organiser de nombreux temps de rencontre, d'échanges et d'informations.** Après deux ans de confinements, couvre-feux et autres mises à distance qui nous ont éloignés les uns des autres, nous avons du temps à rattraper !



PLACE GABRIEL PÉRI : ON EN EST OÙ ?

En 2021, nous avons fait le choix de porter un œil neuf et attentif sur le secteur de la place Gabriel Péri. Depuis presque un an et avec les avis et propositions des habitants en guise de guide, diverses actions se sont engagées, ou sont en cours de déploiement ou d'étude. L'objectif est simple : tenir les engagements pris devant tous, pour **mieux vivre ensemble place du Pont. Point d'étape.**

LIEN SOCIAL ET SANTÉ

Un renforcement de l'accompagnement social et des actions de prévention santé est lancé.

Les services de santé travaillent sur l'accompagnement des jeunes en situation d'addiction et des mineurs isolés, des projets de maraude mixte ou encore la création d'un lieu de répit sont à l'étude.

PROGRAMMATION ÉVÈNEMENTIELLE

En cours de définition, elle vise avant tout à ramener de la joie et de la vie sur la place, à l'image de la journée « la Voie est Libre » du 18 décembre dernier. Un projet avec les archives municipales se profile sur les deux prochaines années et demie, pour travailler et valoriser l'histoire du quartier.

MAISON DU PROJET

Actuellement en travaux, son inauguration est prévue avant l'été, accompagnée du lancement de la **lettre d'info Péri**.

Les travaux seront finis dès la mi-avril, et les premiers ateliers pourront se dérouler **dès le mois de mai** (ateliers collectifs, permanences élus et professionnels, expositions, ressources sur le projet).

COMMERCES

Les **projets d'animations** du quartier se poursuivent à l'initiative des associations de commerçants en lien avec la Ville, pour animer le territoire.

Un travail sur la qualité des enseignes va être engagé ainsi que des actions autour de la réduction et de la gestion des emballages alimentaires des commerces de restauration rapide.

PROPRETÉ

La Ville répond aux problèmes de propreté du secteur en installant des **toilettes publiques** sur le secteur. Les urinoirs temporaires sont une première étape, et des toilettes en dur suivront, en 2023.

COORDINATION INTERBAILLEURS

Celle-ci a été lancée à titre expérimental sur le quartier Moncey, pour **faciliter la relation entre bailleurs et locataires**, et favoriser l'articulation entre tous les acteurs.

SÉCURITÉ

La police municipale maintient sa présence quotidienne chaque matin, entre 9h et 13h. S'en suit la relève de la **brigade spéciale de terrain**, issue de la police nationale, en place depuis février 7 jours sur 7 jusqu'à 1h du matin. L'objectif est bien d'éviter une réinstallation du marché sauvage, et de saisir et appréhender les trafics, notamment de produits stupéfiants et de contrebande.

PROJET D'AMÉNAGEMENT

Les travaux du passage piéton central sont achevés. Des études conduites par la Métropole de Lyon sont en cours, notamment sur les usages, le diagnostic urbain, la prévention situationnelle, et le bilan de la concertation : la suite du projet d'aménagement en découlera, et notamment la végétalisation, l'avenir du Petit Clip, la piétonisation ou l'apaisement de certains axes...

A nouveau, les habitants du quartier seront écoutés avant toute décision.

Vos élus des 3^e et 7^e arrondissements restent ainsi pleinement mobilisés, avec le Maire de Lyon, les services et les acteurs de terrain, **pour l'amélioration des conditions de vie et de partage de l'espace public de la place Gabriel Péri.**



LYON VILLE 30 : POUR UNE VILLE PLUS SÛRE

Depuis le 30 mars, la ville de Lyon est devenue « Ville 30 ». Il s'agit avant tout d'une démarche d'amélioration de la sécurité : à 30km/h, **la distance nécessaire pour arrêter un véhicule diminue de moitié**. L'automobiliste est en capacité de s'arrêter, même si un enfant qui a momentanément échappé au contrôle de ces parents traverse brusquement la rue. Les conséquences d'une erreur de conduite sont moins graves et les possibilités de réagir aux erreurs des autres sont améliorées. Même quand le choc ne peut être évité, le risque de décès d'un piéton heurté passe de 80% à 50km/h à 10% à 30km/h (OMS, 2004).

Ce n'est pas qu'un résultat théorique : Dans les trois ans suivant l'arrivée de la ville 30, le nombre de **piétons blessés** a été **divisé par deux** dans la métropole de Grenoble. D'autres villes comme Oslo ou Copenhague sont arrivées à **zéro piéton tué** en 2019, en la combinant avec d'autres mesures et c'est notre objectif à Lyon.

Enfin, la ville 30 permet aussi de rendre la ville plus **vivable** et moins angoissante pour tous, personnes âgées, parents et enfants. Pour les automobilistes, cette mesure présente l'avantage de la **simplicité**, en supprimant l'incertitude sur le fait d'être en zone 30 ou non. La règle est donc plus facile à respecter. Quelques axes majeurs restent à 50 km/h, voire à 70 ou 90. Mais au total, ce sont bien **84% des rues de notre commune** qui sont désormais limitées à 30 km/h.

EN
BREF



SOLIDARITÉ POUR LE 178 ROUTE DE GENAS

A la suite de l'**effondrement de l'immeuble du 178 Route de Genas**, le mardi 22 février dernier, les élus du 3^e ont lancé, en partenariat avec LAHSo, un **appel aux dons**, jusqu'au 30 mars 2022. Les services de la Ville et de la Métropole ont pris en charge la **mise à l'abri puis l'hébergement temporaire** ainsi que les **besoins de première nécessité** des personnes concernées.

En attendant les expertises des assureurs, les élus du 3^e ont souhaité proposer **ce geste de solidarité** et ainsi permettre de pallier les autres besoins spécifiques de chacun. Les dons récoltés ont été remis aux sinistrés par le **Centre Communal d'Action Sociale**, via LAHSo pour répondre au plus près des besoins de chacun d'eux, en fonction de leur situation.



LE 30 MARS,
LYON PASSE À 30KM/H

POUR ACCÉLÉRER
LE BIEN-ÊTRE
DE TOUS



COLLECTE POUR L'UKRAINE



La Mairie du 3^e a organisé la collecte de dons pour les Ukrainiens **dans ses locaux** ainsi qu'à la **MJC Montchat**, en partenariat avec le **SDMIS** qui a assuré l'acheminement des dons. Le 3^e arrondissement a également diffusé régulièrement la mise à jour de la liste des besoins, sur le site officiel ainsi que via les réseaux sociaux. **Merci aux nombreux donateurs, aux associations et collectifs, aux agents de la Ville et aux bénévoles** impliqués qui ont rendu possible l'organisation de la collecte.



PARENTALITÉ ET NUMÉRIQUE : ÉCRAN TOTAL ?

La Mairie du 3^e arrondissement lance un cycle d'ateliers de formation-sensibilisation sur le thème de **la place des écrans et du numérique dans l'éducation**, à destination des parents, des responsables légaux et des acteurs de l'éducation et de l'enfance.

L'événement « **Parentalité et numérique : Ecran total ?** » est le résultat d'une co-construction entre la mairie et un réseau de structures, associations et collectifs de l'arrondissement qui se sentent concernés et qui ont souhaité s'associer à cette initiative. Les différents rendez-vous proposés (à retrouver sur mairie3.lyon.fr) permettront aux parents de **mieux comprendre les impacts de l'activité numérique et des écrans sur le développement des enfants et des adolescents**, et de leur donner des repères et des outils pour faire leurs choix éducatifs en connaissance de cause. Ce cycle intervient en prélude à l'ouverture d'une **maison de la parentalité** basée dans le 3^e arrondissement, rue Rochemaux, qui aura lieu au cours du mandat. Une soirée d'échanges intitulée « **Les écrans, mon enfant et moi : parlons-en !** » animée par Fréquence Ecoles sera proposée aux parents de 0-6 ans le **jeudi 12 mai 2022 à 20h30 à la mairie**, et un événement de clôture aura lieu le **20 mai au Château Sans-Souci**.

Retrouvez l'intégralité du programme et les modalités d'inscription sur mairie3.lyon.fr





MUTUALITÉ PRÉFECTURE MONCEY

FESTIVAL DES PASSANTS 2022 : RENDEZ-VOUS LE 21 MAI !

Événement organisé depuis 2017 par le Centre social Bonnefoi, ce festival rend hommage à toutes les générations d'habitants et de passants qui ont fait et font encore l'âme de ce quartier de passages, solidaire, populaire, tolérant et résistant. Cette année encore, la programmation du Festival des Passants sera très riche avec par exemple **Obi Bora**, artiste musicien dont les compositions mélangent rap, soul, électro, afro pop, et de nombreux artistes du quartier.

La journée débutera avec un **marché des commerçants** sur la place Bahadourian et une **brocante solidaire** toute la journée sur l'esplanade Denise Vernay-Jacob. A partir de 13h plusieurs associations seront présentes, parmi lesquelles **SOS méditerranée**, **Terre d'Ancrages**, ou encore **Forum réfugiés**. Cette année, un focus est donné à la danse avec un travail en partenariat avec **la Maison de la Danse et le Croiseur**.

MONTCHAT

MONTCHAT FÊTE LA NATURE

La branche nature du Collectif Montchat organise une nouvelle édition de la **Fête de la nature de Montchat**, le **samedi 21 mai 2022**.

Fête de quartier, espace de rencontre et de partage d'initiatives, cet événement co-construit avec tous les participants se positionne sur tous les domaines en lien avec l'écologie : **jardinage, alimentation, transports,**

QUARTIERS



société, arts et culture... Ateliers de sensibilisation à l'environnement et à la biodiversité, compostage, projets de végétalisation, jeux en lien avec la nature, concours photo...

A l'heure où nous publions ces lignes, le programme est en cours de définition, mais vous pourrez trouver toutes les infos sur la page facebook du collectif :

facebook.com/montchatnature

Rendez-vous le **samedi 21 mai au square de l'Eglise à Montchat !**

SANS-SOUCI DAUPHINÉ

PREMIÈRES PLANTATIONS SUR L'ESPLANADE MANDELA

Les premières plantations sur l'esplanade Mandela ont eu lieu **courant mars** : 55 arbres, arbustes et vivaces ont été plantés avec la participation d'élèves du collège Gilbert Dru, dans le cadre d'un atelier jardinage.

Ce printemps, la concertation sur l'aménagement de cet espace se poursuivra autour de la biodiversité et de la nature en ville. A l'horizon 2024, l'extension de l'esplanade permettra de proposer aux habitants et aux salariés du quartier **un grand espace public ouvert et arboré, avec des espaces sportifs et de bien-être**. Un îlot de fraîcheur et de respiration à deux pas de la Part-Dieu !



APAISEMENT DE LA RUE FLANDIN

La Rue Flandin connaît, depuis plusieurs mois, des difficultés récurrentes et des perturbations liées aux mésusages de certains automobilistes qui l'utilisent comme dépose-minute de la Gare. Pour y remédier, la Métropole et l'arrondissement ont réfléchi à **un aménagement qui permettra d'apaiser la situation**. Ainsi, la rue Flandin sera de nouveau mise à sens unique, et des pistes cyclables avec bordures émergentes seront installées dans chaque sens pour empêcher le stationnement abusif à cheval sur trottoir. Cela permettra d'assurer **plus de sécurité pour les piétons et riverains**, tout en **garantissant l'accès des cars et des bus à la gare routière**.

La signalétique vers le parking dépose-minute situé en sous-sol de la Gare SNCF sera également améliorée. **Travaux prévus en 2022.**

LA NOUVELLE LIGNE BHNS PART-DIEU <> 7 CHEMINS

La nouvelle ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) Part-Dieu <> Sept Chemins, qui reliera la Part-Dieu aux Sept Chemins à Bron et Vaulx-en-Velin en 2026, est inscrite dans le plan de mandat 2021-2026 du SYTRAL. Cette nouvelle ligne permettra de répondre aux demandes de déplacements fréquents et de grande capacité de l'Est de la métropole vers la Part-Dieu, mais aussi aux enjeux d'exploitation et de fiabilité du temps de parcours. Enfin, elle sera l'occasion d'opérer une requalification complète des espaces publics traversés. **C'est la variante du tracé via la route de Genas et l'avenue Felix Faure qui a été retenue, après la concertation réalisée à l'automne dernier.**



VOLTAIRE PART-DIEU

VERS UNE NOUVELLE PLACE DES MARTYRS DE LA RÉSISTANCE

Dans le cadre du projet Part-Dieu, la **place des Martyrs de la Résistance sera rénovée d'ici 2024.**

Situé à l'angle de la rue Garibaldi et de la rue Paul Bert, à proximité de l'école Léon-Jouhaux, cet espace public est actuellement principalement utilisé comme parking.



La place accueille un petit marché forain une fois par semaine, très apprécié des habitants, et qui sera conservé. Depuis la fin des travaux du groupe scolaire Léon-Jouhaux, une partie de la cour de l'école est également installée sur la place. Afin d'en faire un espace public de détente et de loisirs pour les usagers du quartier, **une démarche de concertation a eu lieu entre janvier et mars.**

L'aménagement permettra de répondre à plusieurs enjeux : **faciliter l'accessibilité au groupe scolaire ; renforcer le caractère végétal de la place ; dynamiser cet espace en développant des usages spécifiques ; mieux prendre en compte le marché alimentaire ; modifier la destination de la place, pour aller du stationnement vers un lieu récréatif, de détente et loisir ; créer un espace public de proximité à destination de l'ensemble des usagers du quartier.**

Le budget de cette opération est d'1,3 millions d'euros.

Suivez l'avancée du projet sur lyon-partdieu.com





EXPRESSION DES CONSEILS DE QUARTIERS

— MUTUALITÉ PRÉFECTURE MONCEY REJOIGNEZ LE CONSEIL DE QUARTIER !

Après plusieurs années d'implication et de nombreux projets portés avec pugnacité, Marie Raynal a décidé de quitter la présidence du Conseil de quartier. Nous souhaitons ici lui rendre hommage et la remercier pour son action en faveur du cadre de vie et de la vie de quartier. Que ce soit en matière de culture et d'art sur l'espace public avec la mise en valeur de la fontaine « Buisson Ardent » rue Moncey, la participation à la biennale d'Art contemporain avec l'œuvre éphémère de l'artiste Cédric Esturillo, le festival de street art, ou bien de nature en ville avec les animations autour de la biodiversité et des plantations place Guichard, le Conseil de quartier a sous sa présidence conduit de multiples projets, et pris part à de nombreuses concertations.

Le Conseil de quartier est en cours de réorganisation et toujours ouvert à l'arrivée de nouveaux membres ! Rejoignez-nous !

Infos : conseildequartierMPM@gmail.com
[facebook.com/CQMPM](https://www.facebook.com/CQMPM)



— VILLETTE PAUL BERT RENDEZ-VOUS À LA FÊTE DES VOISINS !

Le Conseil de quartier Villette Paul Bert vous invite à une fête de quartier conviviale, le **vendredi 24 juin à partir de 17H, au square du Sacré-Cœur**, à l'angle des rues Baraban et Charial.

Au programme animations et apéro partagé : n'hésitez pas à venir avec de quoi grignoter et trinquer à l'été !

L'occasion de se rencontrer entre habitants, de partager nos idées pour le quartier et d'échanger dans la convivialité et la bonne humeur ! Plus d'info très bientôt sur notre page facebook.

Infos : quartiervpb@gmail.com
[facebook.com/cqvillettepaulbert](https://www.facebook.com/cqvillettepaulbert)



— MONTCHAT

Texte non-communicué

— VOLTAIRE PART-DIEU LES ACTIONS DU CONSEIL DE QUARTIER VOLTAIRE PART-DIEU

Le Conseil de Quartier Voltaire Part-Dieu dispose de trois commissions. La **commission urbanisme** est engagée dans le devenir du « **super block** » situé dans le périmètre bordé par les rues Paul Bert, Garibaldi, Félix Faure et Vivier-Merle, ainsi que dans le suivi **du projet Part-Dieu** (Cité administrative, place du Lac, projet de réaménagement de la place des Martyrs de la Résistance).

La **commission Culture** s'implique sur de nouveaux projets toujours plus ambitieux, à l'image de l'événement **ARTISDICI : Rencontre des métiers extraordinaires de notre quartier**.

Ces deux commissions réunies proposeront un projet au budget participatif : une fresque à la lyonnaise sur les murs de clôture de la résidence André Lirondelle à la Buire. La **commission environnement, propreté et mobilité** a tout récemment été créée et développe ses activités que nous ne manquerons pas de vous présenter au prochain numéro.

Pierre DÉCOSSE et Bernard VALLON,
co-présidents du conseil de quartier

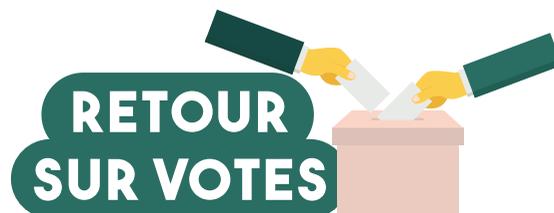
— SANS-SOUCI DAUPHINÉ LE CONSEIL DE QUARTIER FÊTE LE PRINTEMPS !

Le conseil de quartier Sans Souci Dauphiné organisera sa « **1ère Fête de printemps** » **samedi 21 mai dans le square Rebatel** pour un après-midi de partages et de rencontres entre habitant(e)s. Diverses animations gratuites ouvertes à toutes et tous seront proposées, sur le thème du printemps et des fleurs ! Cet événement printanier prendra aussi une forme conviviale autour d'un goûter partagé où chaque participant est invité à amener quelque chose à grignoter et ou à boire !

Pour nous contacter : [Facebook/cdqsanssoucidauphine](https://www.facebook.com/cdqsanssoucidauphine)
Instagram : [@cqsanssoucidauphine](https://www.instagram.com/cqsanssoucidauphine)
dauphine.sanssouci@gmail.com



Pour connaître le conseil de quartier dont vous dépendez et vous inscrire : mairie3@mairie-lyon.fr



MODIFICATION N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME ET D'HABITAT (PLU-H): UN DÉFI ENVIRONNEMENTAL, ÉCONOMIQUE ET DE SOLIDARITÉ

Cette modification a pour objectif, notamment, de préserver et valoriser le paysage lyonnais, de prévoir des emplacements pour de futurs équipements publics, d'adapter les projets urbains pour apaiser notre commune, ou encore d'accroître la production de logements sociaux pour atteindre le taux réglementaire de 25%. Elle vise aussi à permettre une diminution des normes de stationnement automobile, un accroissement du stationnement vélo sécurisé, ainsi qu'une meilleure prise en compte du végétal et du bioclimatisme dans les futures constructions.

A titre d'exemple, les coefficients de pleine terre sont augmentés dans presque toutes les zones de Lyon, afin d'augmenter la part du végétal dans les constructions et les rénovations. Autre exemple : environ 4 ha supplémentaires d'espaces végétalisés à valoriser et d'espaces boisés classés sont créés sur Lyon, tandis qu'une dizaine d'espèces nouvelles d'arbres remarquables est protégée.

L'enquête publique qui a suivi ce vote s'est déroulée du 28 février au 5 avril dernier, et cette modification devrait être adoptée dans les prochains mois au Conseil de la Métropole, sous réserve des conclusions de cette enquête.

ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS : À LA RECONQUÊTE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

La Métropole de Lyon doit répondre à une urgence sanitaire et climatique. L'agence Santé Publique France estime que 40 000 à 100 000 décès prématurés sont causés par la pollution de l'air chaque année en France. Face à cette situation, en 2018, le Conseil d'État a enjoint le gouvernement de prendre toutes les mesures nécessaires à l'amélioration de la qualité de l'air. C'est pourquoi la Métropole de Lyon a souhaité amplifier et accélérer la stratégie mise en place par la précédente mandature : la mise en place d'une zone à faibles émissions (ZFE). Cette mesure vise à accélérer l'élimination progressive des véhicules les plus polluants, et participe au développement des mobilités propres. **Ses bénéfices s'étendent bien au-delà, en améliorant la qualité de vie, l'attractivité du territoire et en réduisant les nuisances sonores.**

Ce qui change à **partir de septembre 2022** : interdiction de la circulation et du stationnement pour les véhicules Crit'Air 5 et non classés, les véhicules diesel de plus de 20 ans (immatriculés avant le 1/01/2001) et les véhicules essence de plus de 23 ans (immatriculés avant le 1/01/1997).

Entre 2023 et 2026 : interdiction progressive de la circulation et du stationnement des véhicules classés Crit'Air 4, 3 et enfin 2. Ce changement va se faire par étapes, en accompagnant les personnes et les entreprises concernées. L'objectif à **l'horizon 2026** est la sortie du diesel.

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ (RLP) MÉTROPOLITAIN : DES AMBITIONS FORTES ET CONCERTÉES

L'élaboration de ce règlement est le fruit d'un large travail de concertation, **témoignant de la volonté d'intégrer très fortement les communes et les arrondissements.**

Il en résulte un RLP très ambitieux, qui fixe des lignes fortes sur **l'interdiction des écrans numériques et des bâches de chantier publicitaires dans l'espace public**, comme s'y était engagé l'équipe municipale, mais aussi une extinction progressive de nombreux types de publicités pour protéger la santé de nos habitants et la

biodiversité. Cette réglementation vient aussi protéger les commerces locaux d'une publicité dérégulée et les accompagner vers des enseignes qualitatives, qui s'insèrent dans le cadre urbain.

En somme, ce projet est construit pour préserver la qualité paysagère et urbaine, lutter contre la pollution lumineuse, réduire le nombre et la taille des dispositifs de publicité, mettre en valeur des commerces et entreprises locales face à de grandes multinationales, ou encore favoriser une équité territoriale pour équilibrer la pression publicitaire entre les cœurs de ville et les périphéries.



EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES



MAJORITÉ

Les écologistes

Après Londres, Oslo, Paris, Bruxelles, Oullins, Grenoble ou tant d'autres villes en France et en Europe, Lyon passe à 30km/h. Notre ville à trente, c'est le choix de l'apaisement et du partage. Car après avoir été pendant des décennies le royaume de l'automobile (rude héritage des années 70), Lyon fait aujourd'hui le choix d'une place pour tous : pour que les piétons, les deux roues et les automobiles cohabitent en harmonie, il faut pouvoir être attentifs les uns aux autres et prendre le temps de s'appréhender. Soyons sereins, nos temps de déplacement ne vont pas beaucoup changer mais nous serons plus prudents et nos enfants et nos aînés pourront retrouver la place qui doit être la leur dans l'espace public.

Cette modification des règles de circulation est un nouveau curseur qui bouge pour une ville en route vers l'apaisement, la résilience et la sobriété. Car le premier changement, c'est d'être conscients que nous partageons l'espace public. L'apaisement de la circulation va également dans le sens d'une meilleure qualité de l'air. Car oui, respirer un air de centre-ville saturé par la pollution automobile est aujourd'hui cause de mortalité, c'est une réalité tristement invisible, qui n'est pourtant que trop cruelle pour ceux qui en souffrent. Nier ce constat est un aveuglement. Comment en 2022 les élus d'opposition peuvent-ils afficher un tel déni ? Lorsque les Républicains se prononcent de la sorte

en conseil d'arrondissement, les bras nous en tombent : comment prétendre au bien être de tout un chacun avec de telles œillères en matière de santé publique ? Cinq ans après les accords de Paris et malgré les nombreuses alertes du GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'évolution du Climat) l'urgence climatique ne cesse de s'amplifier. Les températures augmentent, les émissions de gaz à effet de serre également. Il est grand temps que chacun et chacune prenne sa part. C'est ce que fait la ville de Lyon au quotidien en mettant en place un réel changement de modèle : un espace public partagé, une ville apaisée, végétalisée, une vraie place donnée aux citoyens pour décider.

Dans cette perspective nous œuvrons pour une ville respirable, avec moins de gaz d'échappement certes, mais aussi en luttant contre les chaleurs étouffantes en été qui ne font qu'augmenter. Pour y remédier nous plantons des végétaux à travers la ville pour que ceux-ci régulent naturellement les températures.

En mettant en place le Budget participatif, comme l'ont fait tant de grandes villes avant nous, nous faisons ce choix inédit à Lyon de demander aux citoyens d'imaginer l'usage d'un budget à hauteur de 25 millions d'euros pour la Ville de Lyon sur les 4 prochaines années. Que vous travailliez, étudiez ou habitiez à Lyon, vous avez désormais la possibilité de proposer et de choisir les projets qui, selon vous, amélioreront

nos conditions de vie. Nous vous faisons confiance pour penser une ville dans laquelle chacun trouvera sa place. Car c'est ainsi que nous pensons Lyon pour demain : des espaces partagés de vie mais aussi de réflexion et de concertation, car c'est avec vous que nous souhaitons avancer.

Ensemble, nous irons mieux et plus loin sur le chemin d'une vie harmonieuse avec la nature, avec nos voisins, avec nos communs. Nous irons vers plus de subsidiarité, plus d'égalité et plus de sobriété. Car oui, la sobriété n'est pas un vilain mot, mais la condition d'une nouvelle ville où nous serons attentifs les uns aux autres en renonçant aux excès énergivores et aux gabegies commerciales. Notre politique est celle de la place pour toutes et tous dans la ville et non celle de la surconsommation délétère.

David Clerc, Grégory Doucet, Véronique Dubois-Bertrand, Arthur Duvivier, Akif Ekinci, Marie-Loup Fall-Guérin, Monique Guérin, Silvère Lataix, Bertrand Maes, Michael Maire, Julie Nublat, Philippe Petiot, Isabelle Prin, Philomène Récamier, Margot Sanchez, Marion Sessiecq, Steven Vasselín, Marie Vidal, Emmanuel Vivien
lesecologisteslyon.fr



Lyon en Commun

La tête sur les épaules

À l'heure où nous rédigeons ces lignes, 158 projets étaient déjà déposés sur la plateforme dédiée au Budget Participatif (BUPA) de la Ville de Lyon. Gageons que d'ici le 17 juin, ce nombre ait progressé et témoigne de la volonté des Lyonnais-e-s de décider eux-mêmes des investissements utiles pour leur quartier, leur arrondissement, leur ville, leur vie. 12,5 millions d'€ dont 2 millions sur le 3ème ! Loin du gadget démocratique.

Rendre le pouvoir aux habitants fait partie de l'ADN de Lyon En Commun, aussi participions-nous au 1er Atelier du Budget Participatif, le 22 mars, pour expliquer, convaincre les habitants de l'intérêt et de la sincérité du dispositif.

Contrairement à ce qu'on entend çà et là, en Conseil d'Arrondissement ou en Conseil Municipal, le BUPA ne menace pas la démocratie représentative ! En vérité, c'est en partageant le pouvoir que nous redonnerons de l'air à notre République menacée d'asphyxie. Et d'ailleurs, l'histoire de France ne nous apprend-t-elle pas, qu'à force de s'accrocher à son siège, on finit par perdre la tête ?

Lyon en Commun 3^e : Nouria Mahmoudi, Nicolas Planchon, Thibaud Roche, Martine Souvignet

Groupe Socialiste, la gauche sociale et écologiste

Aux urnes

Malgré un contexte difficile avec la guerre aux portes de l'Europe et ses répercussions économiques et humanitaires, notre pays s'apprête à faire un choix crucial.

La montée de l'abstention, toujours plus importante, nous inquiète fortement. Nous ne devons pas laisser le désintérêt ou la colère obérer la participation démocratique, qui est la pierre angulaire de notre système politique, qui ne fonctionne que si chacune et chacun se déplacent pour voter.

Les élu.e.s du groupe Socialiste, la gauche sociale et écologiste enjoignent les Lyonnaises et Lyonnais à ne pas laisser l'abstention gagner ces élections, à se rendre aux urnes et seront présents pour tenir les bureaux de vote.

Amandine Barioz-Planche, Jacques Balandjian, Stéphanie Léger

Non-inscrit

Le centre commercial de la Part Dieu est animé par 3500 salariés, dont 80% de femmes. Elles se battent pour disposer d'une crèche sur le site.

Mobilisons-nous pour obtenir cet outil de libération.

Plus d'infos :
hugo.patouraux@mairie-lyon.fr
Hugo Patouraux, Parti Communiste Français

Droite, Centre et Indépendants – Pour Lyon

Texte non-communicué

OPPOSITION

Groupe Progressistes et Républicains Lyon

Zone à Faibles Émissions : Zone à Forte Exclusion

La Métropole de Lyon met en place une ZFE excluante qui ne prend pas en compte les difficultés de nos concitoyens de classe populaire et moyenne.

Tandis que les écologistes comptent les voitures qu'ils font "s'évaporer", nous rappelons les difficultés de déplacement que connaissent nombre de lyonnais et d'usagers. Tous ne peuvent laisser leur voiture, pour prendre le vélo, les transports en commun ni troquer leur diesel pour une voiture électrique.

Leur forcer la main revient à les exclure, à dégrader leurs conditions de vie. Ce n'est pas acceptable.

Guy Corazzol, Georges Képénékian, Catherine Panassier

Contact :
progressistes.republicains@gmail.com



**"Comme j'aimerais un fablab
dans la biblio d'à côté
pour imprimer en 3D !"**

Du 14/03 au 17/06

[PARTAGEZ VOS IDÉES]

sur oye.participer.lyon.fr

ET SI ON ALLAIT
AU BOUT DE VOS IDÉES ?

#OYÉPARTICIPER
BUDGET [oyé!
PARTICIPATIF/é!]